



Fiche cyno sanitaire

Extrait du règlement 1.1.2- Tous les chiens participants à une course doivent être obligatoirement vaccinés contre la rage, la parvovirus, la maladie de Carré et la toux du chenil (virus bordetella parainfluenza, adénovirus 2 canin)

NOM DU PROPRIÉTAIRE :					
	CHIEN 1	CHIEN 2	CHIEN 3	CHIEN 4	CHIEN 5
NOM DU CHIEN					
Race					
Sexe					
Date de naissance					
Tatouage					
N° puce électronique					
date vaccin CHLPI					
date validité					
date vaccin toux du chenil					
date validité					
date vaccin antirabique					
date validité					

Je, soussigné (nom et prénom du vétérinaire)

,certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus

Date :

Signature

Cachet